MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Agnès Pannier-Runacher salue la mobilisation de la filière textile pour développer la production de surblouses lavables à destination des soignants

Paris, le 7/04/2020
N° 2111

Pour pallier les tensions d'approvisionnement concernant les surblouses jetables utilisées par les soignants dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, la filière textile française se mobilise pour développer la production d'un modèle de surblouse lavable, à l'appel de la Direction générale des entreprises (DGE) sous l'égide d'**Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances. Ces surblouses sont destinées à protéger les tenues professionnelles des personnels soignants.

L'Institut français du textile et de l'habillement (IFHT) a ainsi défini, en lien avec le ministère de la Santé et des Solidarités et l'Union française des industries mode et de l'habillement (UFIMH), les éléments techniques (patron simple limitant le temps de confection et le coût, recommandations sur les tissus utilisables, guide d'utilisation et de mise sur le marché) nécessaires à la mise en production rapide de ce nouveau modèle.

En parallèle, le Comité stratégique de filière (CSF) « Mode et Luxe », a lancé un site internet (www.csfmodeluxe-masques.com), développé et animé par les équipes du « Slip français », permettant de mettre en relation directe les fournisseurs de tissus, les confectionneurs et les acheteurs. Dans un premier temps, les besoins des établissements de santé seront traités en priorité.

Ce dispositif vise à permettre une production rapide et assurer une mise en relation simplifiée entre les établissements de santé et les confectionneurs.

Agnès Pannier-Runacher a déclaré : « *Pour gagner la guerre contre le COVID-19, l'industrie et des services de l'État sont totalement mobilisés pour renforcer la production d'équipements de protection nécessaires au personnel soignant. Je salue une nouvelle fois l'engagement exceptionnel de la filière textile-habillement et de ses salariés dans cette bataille, filière qui a su développer une production de plus de 500 000 masques de protection alternatifs par jour, et qui désormais, produira des surblouses pour répondre aux besoins du système de santé. J'appelle toutes les entreprises réalisant de la confection, notamment dans les secteurs du textile, de l'automobile ou encore de l'ameublement à se mobiliser et à rejoindre cette initiative en se référençant sur le site dédié* ».

Annexes : Dossier technique et Guide de l'IFHT

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher
01 53 18 44 38
presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr

139, rue de Bercy
75012 Paris